

ETAT CIVIL**NAISSANCE**

Lucas Alexis Laurent TANNE, le 04 juillet 2001

**

DECES

Georgette BAILLON, veuve URIER le 23 juillet 2001

Marie-Louise BAILLON, le 17 août 2001

Joël LAGREN, le 09 septembre 2001

Liste électorale

N'oubliez pas de venir vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2001 si vous souhaitez voter pour les élections présidentielles et législatives qui auront lieu en 2002.

Recensement militaire

Pour le recensement militaire de la 4^{ème} période de l'année 2001 (d'octobre à décembre), devront se présenter en mairie **à partir du 01 octobre 2001**, les Français et les Françaises nés en octobre, novembre et décembre 1985.

Infos

Pour les nouveaux arrivants qui ne se sont pas encore présentés à la mairie, nous vous informons que les caisses pour le tri sélectif des ordures ménagères sont disponibles à la mairie.

3^{ème} Aéroport
Manifestation
 à Frestoy-Vaux à 14 heures
samedi 29 septembre

MEMENTO**Horaires de la Mairie :**

mardi de 14 à 18 heures
 jeudi de 14 à 18 heures
 samedi de 10 à 12 heures

Horaires de la Poste :

Lundi et Mardi de 14^H 15 à 16^H 15.
 Mercredi de 14^H 15 à 16^H 45.
 Jeudi et Vendredi de 14^H 15 à 16^H 15.
 1 Samedi sur 2 : de 9^H à 12^H.

Répertoire téléphonique :

La Mairie : 03.44.85.01.24
 L'école : 03.44.85.08.69
 Le collège de Ressons : 03.44.42.50.63
 La Poste : 03.44.85.01.28
 Médecins : 03.44.85.01.11
 Pharmacie : 03.44.85.07.82
 Ambulance-Taxi : 03.44.85.08.04

Les pompiers :

FOYART J. : 03.44.85.07.62
 PUILLE J-P : 03.44.85.06.88
 TASSART J. : 03.44.85.07.27

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les mercredis

Horaires de la bibliothèque intercommunale :

(Place de la Gare à Boulogne
 la Grasse)

mercredi de 14 à 16 heures
 samedi de 15 à 17 heures



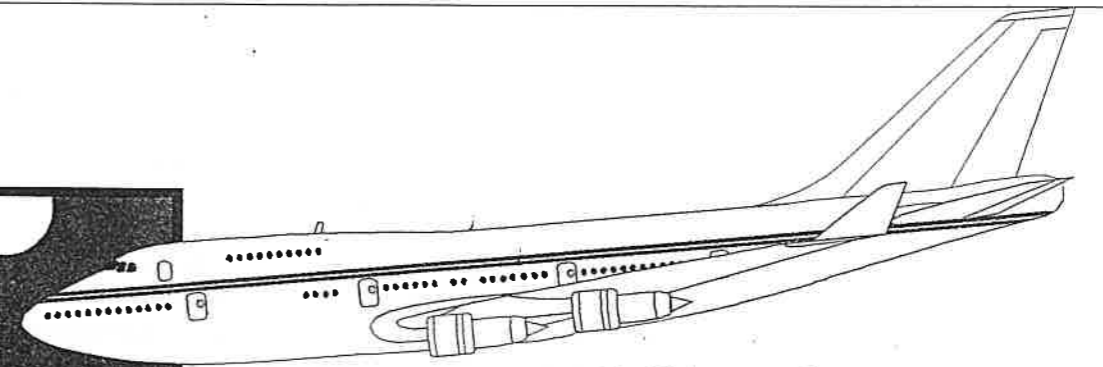
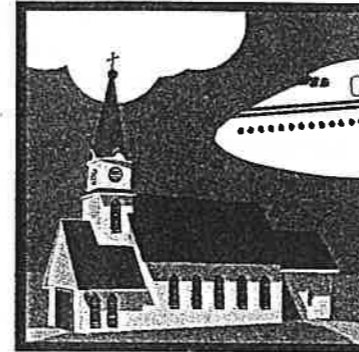
Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Rédaction : Marie-Christine PINSSON
 Dominique BENARD
 Patrick KUSZPA
 Yves LEMAIRE

Mise en page : Dominique BENARD

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

n°33

**Le Conchylien****Octobre 2001****Bulletin Municipal du 1^{er} octobre 2001****Sommaire**

Sommaire :	1
Lettre du Maire :	1
Editorial :	2
Mobilisation du 29 septembre :	2
Exposition :	3
Les Lucioles :	3
Opération Brioches :	3
Le courrier des lecteurs :	3
Association des Parents d'élèves :	4
Environnement :	4
Les pépinières de Conchy :	4
Fait divers :	4
Le Comité des fêtes :	5
Les décisions du Conseil :	6 et 7
Etat Civil :	8
Informations diverses :	8
Mémento :	8

Lettre du maire

Dans ce monde très troublé par des événements qui dépassent l'imagination, il est difficile de parler de choses représentant peu à l'échelle du monde mais qui, pour les habitants de notre village, sont très importantes.

Depuis le début de l'année, nous avons été victimes des inondations. Cependant, depuis le mois d'avril, le Conseil Municipal s'affaire en curant les fossés pour essayer d'atténuer les effets d'une pluviométrie excessive. Je remercie les agriculteurs qui permettent de diminuer le coût de l'opération en transportant la terre. Néanmoins, nous savons que ce ne sera pas suffisant. C'est pourquoi nous avons demandé à la DDE d'étudier un plan plus ambitieux pour améliorer l'écoulement des eaux, notamment rue du Sagnier, et de monter un dossier de demande de subventions pour profiter du classement de la commune en catastrophe naturelle. Sans un financement extérieur, il nous sera impossible de réaliser des travaux apportant un véritable remède à ces problèmes.

Parallèlement à ce souci majeur, le Conseil Municipal a approuvé le projet de renforcement du réseau d'eau potable et décide de solliciter du Conseil Général une subvention pour la réalisation d'une première tranche de 1 500 000 F. qui permettrait une réelle amélioration dans le quartier de la Poste.

Yves LEMAIRE

3^{ème} Aéroport
Manifestation
 à Frestoy-Vaux à 14 heures
samedi 29 septembre

EDITORIAL

Terrorisme et Aéroport

A l'heure où ce modeste bulletin d'information paraît, l'attention du monde entier est focalisée sur la riposte aux attentats d'une lâcheté incommensurable qui ont frappé les symboles d'une société qui s'imaginait jusque-là invulnérable, indestructible. Quel rapport avec Conchy-les-Pots me direz-vous ? Simplement, il se trouve qu'aujourd'hui, l'avenir de notre village est menacé. Le projet d'un 3^{ème} aéroport à moins de 8 kilomètres de chez nous fait planer un danger que l'on ne peut négliger.

Démocratie

Voulez-vous que nous parlions de **démocratie** ? Vous qui vivez en France, tranquillement, à Conchy-les-Pots ! A l'abri des attentats et de leurs repréailles ! Qui vous a demandé à ce jour si vous vouliez vivre dans un village qui sera, peut-être bientôt, survolé par un avion « **Gros-porteur** », à basse altitude, moins de 30 mètres, toutes les trois minutes ? Sachez que si ce projet aboutit, nulle construction ne sera plus autorisée. Silence oblige ! Question silence, c'est le vôtre qui est impérativement recommandé ! En clair, aucune construction nouvelle ne pourra aboutir. Vos enfants n'auront le choix qu'entre désertier ou s'abrutir. Dans quelques années, le village pour lequel nos passions s'exacerbent parfois légèrement n'aura plus aucun soucis à exprimer. **Gelé !** Pour ne pas dire disparu. Etait-ce bien la peine que nos prédécesseurs fassent le don de leur vie pour garder leur terre à eux ! Etait-il si important que chaque année, chaque 11 novembre ou chaque 8 mai, nous allions rendre un hommage compassé à leur abnégation ? Qu'avons-nous à dire ?

NON !

Il est hors de question que l'on décide à notre place ! Est-ce notre rôle, à nous citoyens d'un monde qui se dit libre et indépendant, est-ce notre vocation à nous, parents, responsables de la vie de futurs adultes, que de leur laisser une terre impropre à la vie que nous menons ? Quel héritage allons-nous leur laisser ?

Que des intérêts, soit-disant supérieurs, décident, à notre place, de ce qui doit se faire chez nous, au mépris des règles les plus élémentaires de la démocratie, est inacceptable !

La Picardie, à cet égard, me semble aujourd'hui, un pays d'accueil trop naïf. Combien de ministres picards, combien de politiques d'envergure nationale vont défendre notre qualité de vie ? Quelques sirènes bien attentionnées à leurs propres intérêts électoraux, dans un département voisin, nous bernent déjà de retombées d'emplois, sans même s'intéresser aux demandes locales ! Qu'avons-nous à faire d'emplois dans un village où nous ne saurions et ne pourrions vivre ?

A quoi servirait un Conseil Municipal dans une commune privée de pouvoir de décision ?

A quoi servirait une école où il ne resterait aucun enfant ?

Je passe sur l'utilité d'une poste, d'une pharmacie, de médecins, de restaurant, de boulanger, de garagiste, de menuisier, de pépiniériste pour des habitants calfeutrés, à l'abri de fenêtres à triple vitrage, phonétiquement coupés du monde ! Silence vous dis-je ! On ne veut pas vous entendre !

Le 29 septembre à Frestoy-Vaux, nous pouvons nous donner les moyens de nous faire écouter. Une seule condition, y être !

Dominique BENARD

Mobilisons-nous le 29 SEPTEMBRE

Certains d'entre nous n'imaginent pas un aéroport à moins de 8 km de nos habitations. Certains d'entre nous imaginent cet aéroport à Chaulnes à cause de la gare TGV et de l'intersection autoroutière A1/A29. Beaucoup d'entre nous ne se sentent pas concernés par cet aéroport mais pourtant, le risque existe. Il est même très grand, et la menace d'une profonde mutation de notre campagne pèse lourdement. Trop d'entre nous risquent de ne pas participer à la manifestation du 29 septembre et de se réveiller un jour avec des nuisances sonores, un gel des constructions, une dévaluation des habitations et de la qualité de vie de nos villages. Sachant que les principaux prétendants au cite « OISE NORD » sont les sociétés privées « Aéroports de PARIS » et « Air France », les efforts à produire pour lutter contre leur projet doi-

vent être à l'échelle de leur volonté.

Nous avons le devoir de manifester et le pouvoir de réussir, mais pour cela il faut une manifestation sans équivoque, c'est à dire massive de toute la population concernée.

Il n'est pas encore trop tard pour refuser une décision du gouvernement qui sera déclarée d'intérêt public et donc, de ce fait, beaucoup plus difficile à combattre.

Alors nous avons tous rendez-vous **SAMEDI 29 SEPTEMBRE** à la mairie de CONCHY LES POTS à 13 H 30, pour emmener les personnes qui seraient sans moyen de transport et partir ensemble au **GRAND RASSEMBLEMENT RURAL à LE FRESTOY-VAUX.**

Nous comptons sur nous et croyons en nous.

Patrick KUSZPA

Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 31 août 2001

Tous les membres du Conseil étaient présents, à l'exception de Michel BAILLON et Gérard MAROUZE, excusés.

Ordre du jour :

Projet d'implantation du 3^{ème} aéroport (Montdidier-Sud)

Une *motion contre le projet* d'implantation du 3^{ème} aéroport à Montdidier-Sud ou plus généralement dans l'Oise est adoptée à l'unanimité des membres du conseil.

Travaux de voirie

Le conseil étudie des devis concernant les travaux liés à la réfection de la cour de l'école, ainsi que la voirie endommagée par les inondations de juillet.

Une visite sur les lieux concernés est prévue le samedi 1^{er} septembre afin de prendre les premières mesures.

Réfection du réseau d'eau potable

Monsieur le maire présente le projet élaboré par la DDA pour le renforcement du réseau d'eau potable. L'importance du projet obligera sa réalisation en plusieurs tranches (montant total 3 000 000 F.). Le conseil municipal décide de déposer une demande de subventions pour la réalisation d'une première tranche en 2002, soit 1 500 000 F. H.T.

Questions diverses

Un nouveau conteneur poubelle sera acheté et mis dans le cimetière communal.

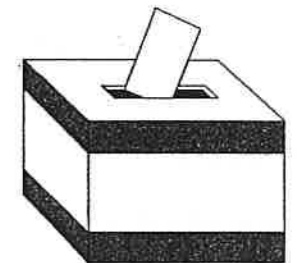
Le conseil attend d'autres devis ou propositions pour la sécurisation de la salle des fêtes et du local des pompiers, avant de prendre une décision.

La location de la salle des fêtes sera refusée à toute personne ou groupe qui ne respecterait pas les normes de sécurité ou qui n'en ferait pas usage « *en bon père de famille* ».

Monsieur RIDOUX interroge monsieur le maire sur la désignation des membres de la Commission des Impôts et aurait souhaité que les membres du conseil en soit informés. Monsieur le maire répond s'être conformé à l'usage et fait remarquer à monsieur RIDOUX qu'il a participé à la dernière réunion de cette commission, lors du mandat précédent, sans en être membre.

Réunion du 31 août 2001

Tous les membres du Conseil étaient présents, à l'exception de Michel BAILLON et Gérard MAROUZE, excusés.



Ordre du jour :

Election de 3 délégués et 3 suppléants (élections sénatoriales)

Le président a invité le conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de 3 délégués.

Chaque conseiller municipal a remis au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 15
Bulletins blancs à déduire : 3
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12

LEMAIRE Yves	11 voix
GEORGE Jacky	9 voix
HARANG Gilbert	7 voix
FOULLOY Michel	6 voix
PINSSON Marie-Christine	3 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

LEMAIRE Yves - GEORGE Jacky - HARANG Gilbert

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection des suppléants.

Nombre de bulletins : 15
Bulletins blancs à déduire : 3
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12

BEAUCAMPS Eric	12 voix
KUSZPA Patrick	12 voix
PINSSON Marie-Christine	12 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

BEAUCAMPS Eric - KUSZPA Patrick - PINSSON Marie-Christine

Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 10 juillet 2001

Tous les membres du Conseil étaient présents, à l'exception de Philippe Ridoux, excusé.

Ordre du jour :

Repas du 3^{ème} âge

Le repas des anciens est fixé au samedi 22 septembre 2001. Les membres du Conseil et leurs conjoints paieront désormais demi-tarif.

Sécurité des bâtiments communaux

Une commission comprenant messieurs BEAUCAMPS, DEWIDHEM, GRELIN, KUSZPA et PUILLE a été créée pour étudier le problème de sécurité au niveau des bâtiments communaux.

Logement de la Mairie

Les bureaux de la Mairie seront transférés à l'étage lorsque les locataires auront déménagé, au mois de septembre prochain.

Ce réaménagement répond à plusieurs objectifs :

- Assurer la confidentialité des entrevues avec le Maire et/ou la secrétaire de mairie;
- Anticiper l'obligation de fournir une seconde issue de secours à une classe de l'école;
- Maintenir une présence dans les locaux.

Le second logement, après quelques petits travaux, sera loué pour un montant de 2 500 F., chauffage compris.

Animation Jeunes

Madame HARLAY a été choisie pour être correspondante des animateurs-jeunes du *Pays des sources*.

Affaire LEDOUX (ancienne secrétaire de Mairie)

Le Tribunal Administratif d'Amiens a rendu son jugement concernant l'affaire qui oppose la Commune à l'ancienne secrétaire de Mairie (Madame LEDOUX).

La commune attend maintenant que la partie adverse se manifeste.

Questions diverses

Un dossier **Assainissement** a été remis à chaque conseiller.

Une demande de subvention sera déposée en vue de l'acquisition d'une chambre froide pour la salle des fêtes.

Des contacts ont été pris avec différents organismes et services afin d'étudier les solutions permettant d'éviter et/ou de limiter les effets des inondations qui ont frappé la commune à plusieurs reprises.



Les lucioles

Il y a onze ans, un club de *Twirling*, jumelage de la gymnastique rythmique et des majorettes, est né sous le nom des « *Butterfly* », présidé par madame Janine Harlay. Ce club, véritable symbole de la commune de Conchy-les-Pots, a représenté notre village à travers tout le département de l'Oise pendant près de trois années. A notre grand regret, le club des « *Butterfly* » fut contraint de se mettre en sommeil. Celui-ci renaît aujourd'hui sous le nom des « *Lucioles* », présidé par mademoiselle Karine FONTAINE, aidée par mademoiselle Lauren MEUNIER, toutes deux anciennes membres des « *Butterfly* ». Une fois par semaine, elles assureront les cours avec beaucoup de sérieux et de responsabilité pour les jeunes de plus de sept ans qui désirent s'initier et se perfectionner dans ce sport. Nous remercions très chaleureusement les personnes qui nous ont soutenues tout au long de nos démarches administratives, ainsi que les généreux donateurs qui nous ont permis de démarrer notre activité.

Voici la composition du bureau :

Présidente : Karine FONTAINE
Trésorière : Cindy DEVAUX
Secrétaire : Laetitia SNOËCK



Le courrier des lecteurs

Cet espace est réservé à tous ceux qui veulent s'exprimer dans ce journal. Il suffira pour cela de respecter deux petites règles très simples :

- Envoyer leur écrit à la mairie avant le 15 décembre 2001 pour qu'il paraisse dans le numéro 34.
- S'interdire toute attaque personnelle.

Dominique Bénard

Exposition

La Société Archéologique et Historique de Boulogne - Conchy - Hainvillers et Alentours vous invite à

« L'histoire de la Musique en Picardie »

A la salle des fêtes de Conchy-les-Pots
Du 18 au 21 novembre 2001.

Inauguration

samedi 17 novembre 2001, à 16 heures,
suivie d'un concert au cours duquel sera servi le verre de l'Amitié.

Nous vous invitons à venir nombreux à cette manifestation de quelques journées musicales qui sera animée par des musiciens de notre canton.

Entrée gratuite
Lucette HARANG

Opération Brioches

L'U.N.A.P.E.I (Association Nationale des Parents et Amis de Personnes Handicapées mentales) a décidé d'organiser dorénavant, chaque année, les journées de Solidarité (Opération Brioches). Cette année, ce sera les 12, 13 et 14 octobre.

Les A.P.E.I. de chaque département vont participer ou non à ces journées. Seuls quelques cantons de l'arrondissement vont le faire. Ayant toujours collecté tous les deux ans, et après des sondages ou conseils auprès des personnes responsables communales (chaque maire a reçu une lettre de l'APEI de Compiègne), nous continuerons comme par le passé, c'est-à-dire nous ferons appel à votre générosité en octobre 2002.

Néanmoins, il y aura des affiches dans les mairies et des points fixes où l'on vous proposera des brioches (à Compiègne notamment).

Le canton de Ressons a toujours été le plus généreux de l'arrondissement.

Donc, rendez-vous à l'année prochaine.

Marie-Claude PAYEN
Responsable cantonale

L'Association des Parents d'élèves

L'Association des Parents d'élèves du regroupement scolaire remercie vivement les membres du Conseil Municipal, les membres du Comité des Fêtes et leur président, pour leur aide le jour de la kermesse des écoles le 26 mai dernier.

Leur aide a été précieuse. Il aurait été bien difficile de faire sans eux!

N'oublions pas non plus tous les enseignants et quelques parents bénévoles qui étaient présents.

Encore merci à tous et à l'année prochaine.

Bonne année scolaire
La présidente et les membres du bureau
Maryse RENDU

N.B. : Prochaine réunion de l'Association mi-octobre afin d'établir le programme des festivités pour l'année scolaire 2001-2002. La date exacte sera prochainement communiquée aux parents.

{ { { { { { { { { {

Dernière information

Grâce à la motivation de quelques parents, des enseignants, de deux parents d'élèves délégués, des maires de nos quatre communes et j'en oublie certainement...

Une 8ème classe a pu ouvrir le lundi 10 septembre à Boulogne-la-Grasse. Ainsi, les effectifs par classe ont pu être réduits.

Merci à tous ceux qui se sont battus pour que cette classe voit le jour!

Maryse RENDU
Déléguée de parents d'élèves

Tirons les leçons d'un fait divers

Dimanche midi, lors d'un retour de chasse joyeux, un chien furète dans de hautes herbes et tombe dans un puits mal obstrué par une tôle. Il faudra faire intervenir des secours spécialisés qui, après de longs efforts ne pourront malheureusement que remonter la pauvre bête morte d'épuisement. Que serait-il advenu s'il s'était agi d'un enfant ou d'un chasseur isolé?

D'autres pièges de ce genre parsèment le terri-

toire sans que ceux qui les côtoient ne les signalent ou ne fassent le nécessaire pour les neutraliser.

Au début des vacances, j'avais attiré l'attention des parents sur les dangers que représentaient les points d'eau, Marlière, Cendrière, Crainière, etc... Je n'ai pas été entendu. Des enfants vont se baigner dans la Crainière !!! Quelle inconscience! Que se passera-t-il quand un enfant ne sachant pas bien nager se retrouvera, malgré lui, en difficulté dans plusieurs mètres d'eau ?

Yves LEMAIRE



Environnement

Le samedi 11 août 2001, la Commission de l'Environnement se réunissait pour l'attribution des prix du concours des maisons fleuries.

Après une belle promenade à travers les rues de Conchy, les prix ont été attribués :

Cours Fleuries :

- 1^{er} prix : Monsieur et madame LORIN
- 2^{ème} prix : Monsieur et madame JASPARD
- 3^{ème} prix : Monsieur et madame SOETAERT

Prix d'encouragement à M. et M^{me} GRIVOT

Façades fleuries :

- 1^{er} prix : Monsieur et madame LANVIN
- 2^{ème} prix : Monsieur et madame PICOT
- 3^{ème} prix : Monsieur et madame MEHAULT

Prix d'encouragement à M. et M^{me} BOUFFLET

La remise des prix aura lieu en octobre ou novembre. Ce choix n'est qu'un échantillon de tout ce que l'on a pu voir. Aussi, nous vous encourageons à continuer d'embellir notre village.

Eric BEAUCAMPS



Portes ouvertes

Les pépinières de Conchy vous invitent aux journées portes ouvertes et aux expositions traditionnelles dans leurs murs, rue de l'église, les samedi 3 et dimanche 4 novembre.

Bienvenue à tous !



Le Comité des Fêtes de Conchy les Pots

L'automne arrive à grand pas et nous remercions l'ensemble des Conchyliens et Conchyliennes d'avoir participé si activement à nos diverses manifestations des mois précédents.

{ La fête communale, le concert d'accordéon et la brocante ont connu un franc succès : 117 exposants dont 35 conchyliens ont exposé sous un soleil de plomb.

{ La journée omnisports du 1er septembre s'est déroulée sous un temps maussade. Une soixantaine de courageux ont participé aux disciplines proposées et 24 récompenses (coupes et médailles) ont été remises, dont une coupe offerte par monsieur le Conseiller Général.

La date de cette journée sportive sera peut-être à revoir dans le calendrier.

{ Le thé dansant du 9 septembre avec les *Ribercauv'* a affiché « Complet » (sécurité oblige). Cet orchestre réputé sera de nouveau parmi nous le 7 avril 2002.

Nous vous présentons les manifestations pour le dernier trimestre :

Samedi 27 octobre

Soirée Halloween, compte tenu des événements récents, une nouvelle soirée sera organisée à la même date sur un thème qui reste à définir.

Samedi 24 novembre

Un concours de belote sera organisé en soirée.
Restauration - Buvette

Lundi 31 décembre 2001

Réveillon de la Saint Sylvestre.

- Nous comptons sur votre présence -

Quelques précisions :

{ Le montant de la location de la salle polyvalente revient en totalité à la commune.

Tarif : 600 F. la journée
800 F. le week-end
1 000 F. les trois jours

L'électricité est en supplément

{ Seule la location de la vaisselle (60 centimes par pièce) revient au Comité des Fêtes.

Le Président
Jean GRELIN

